

**Programme de Développement Rural Martinique**  
**Collectivité Territoriale de Martinique**  
**FEADER- 2014-2020**



Source Photo : [www.martinique.chambagri.fr](http://www.martinique.chambagri.fr)

**SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE  
DE L'ANNEE 2021  
RÉSUMÉ CITOYEN**

## Une évaluation pour permettre un suivi des réalisations et des impacts du programme du développement rural en Martinique

Les rapports annuels de mise en œuvre (RAMO) ont pour objectifs d'évaluer la bonne mise en œuvre du programme, de constater les effets et impacts de la mobilisation des crédits européens sur la politique agricole et de développement rural en région.

La mise en œuvre de l'année 2021 du PDRM s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire. A la période inédite de confinement de la population du 17 mars au 11 mai 2020, à l'origine d'un recul de l'activité économique estimé à -20 % en Martinique, par rapport à une situation dite « normale », sans confinement en 2020. S'ajoute une quatrième vague sans précédent sur le taux de mortalité, Elle connaît une hausse très importante des décès entre 2019 et 2021 sur la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 18 octobre

Des mesures spécifiques seront mises en œuvres sur le territoire pour ralentir la progression du virus, au 31 décembre 2021 la Martinique a toujours un couvre-feu. Mesures qui entraineront une crise sociale et le blocage du réseau routier pendant une semaine.

Cette crise sanitaire mondiale, associée aux problèmes logistiques portuaires et à l'indisponibilité de certaines matières premières, impactent les coûts de transport également en Martinique. Une hausse moyenne de 20% du fret maritime est constatée, hausse répercutée sur les prix d'achat des matières premières.

Tous ces facteurs ont provoqué un ralentissement dans l'exécution des projets soutenus par le FEADER et donc des remontées de dépenses faites à l'Autorité de gestion. L'état d'avancement financier du FEADER au 31 décembre 2021 :

	Programmation au 01/11/2019	Programmation au 01/11/2020	Programmation au 31/12/2021
<b>Total programmé(€)</b>	80 843 695	92 169 002	111 050 781

---

### Mise en œuvre du Programme de Développement Rural en région

Pour la période 2014-2020, la **CTM Martinique** est l'**autorité de gestion du FEADER**. À ce titre, elle gère le **programme de développement rural (PDR)** au titre du territoire de la Martinique.

Pour rappel, le FEADER a pour objectif de soutenir et de contribuer au **développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant.**

Avec une dotation FEADER de **130 millions d'euros**, le PDR Martinique mobilisera près du double de **financement** (UE, Etat, collectivités, ...) sur la période **2014-2020 pour soutenir la politique régionale de développement agricole et rural et répondre aux enjeux du territoire.**

Ces financements interviennent principalement sur les **thématiques suivantes** :

- Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)
- Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)
- Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)
- Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

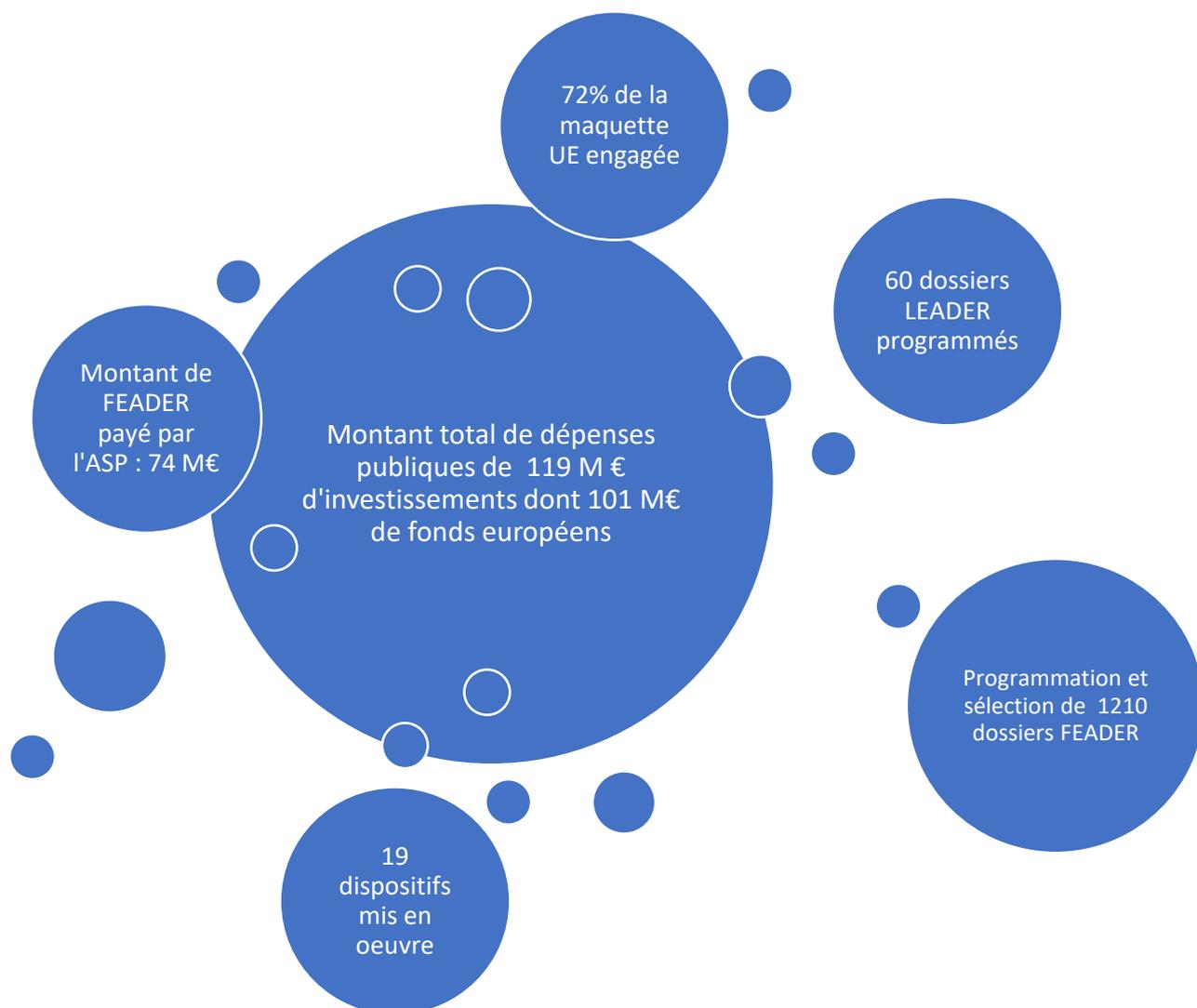
Dans le cadre de la politique et stratégie régionale de développement de l'agriculture et des zones rurales, le PDR concentre son action de manière spécifique sur :

## Un programme qui déploie des actions concrètes, au service de la ruralité et de l'agriculture.





## Les chiffres clés pour l'année 2021 :



### Transition & Relance

#### Montant des crédits de la Transition et de la Relance FEADER

Le programme de développement Rural 2014 - 2020 bénéficie d'une période de transition, financée par une enveloppe additionnelle prélevée sur le cadre financier 2021-2027, et complétée par un abondement au titre du Plan de Relance Européen. L'enveloppe disponible pour ces deux années de transition s'élève à 32,028 M€ complétée de 16,3 M€ de FEADER relance. C'est donc un montant global de 178,527M€ qui a été injecté sur les dispositifs du Programme de Développement Rural de Martinique, suite à l'approbation de la V8 du PDRM.

Le tableau suivant fait état du montant total mis à disposition de l'autorité de gestion pour le développement agricole et rural du territoire suite à prorogation des PDR sur les années 2021 et 2022.

Montant maquette 2014 – 2020 (€)	FEADER transition (€)	FEADER Relance (€)	TOTAL (€)
----------------------------------	-----------------------	--------------------	-----------

130 200 000

32 027 600

16 299 710

178 527 310

## Focus sur les mesures surfaciques

Les mesures agro environnementales et climatiques MAEC visent à maintenir les pratiques agricoles qui apportent une contribution favorable à l'environnement et au climat et à encourager les changements de pratiques. Elle s'adresse aux agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les aides sont calculées en fonction des surfaces engagées et du niveau d'exigence des cahiers des charges souscrits (compensation de surcoûts et de manques à gagner).

Les mesures en faveur de l'agriculture biologique visent à encourager les agriculteurs à adopter les pratiques et méthodes de l'agriculture biologique ou à maintenir de telles pratiques, à travers deux types d'opérations : conversion à l'agriculture biologique (CAB) et maintien en agriculture biologique (MAB). En 2020 le PDRM a été modifié avec l'introduction de l'éligibilité de la canne et de la banane en agriculture biologique et une augmentation de la maquette avec 1,7M€ de FEADER.

Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles (indemnités compensatoires de handicap naturel), l'ICHN est une mesure essentielle de soutien à l'agriculture dans les zones où les conditions d'exploitation sont difficiles. En compensant d'une partie du différentiel de revenu engendré par des contraintes naturelles ou spécifiques, cette aide contribue à maintenir le tissu agricole et économique du territoire menacé de déprise.

Au 31 décembre 2021, mes mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), les mesures en faveur de l'agriculture biologique (CAB et MAB), ainsi que l'ICHN, sont gérées par la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt en termes de dépôt, d'instruction et de paiement.

Le bilan de la programmation, de l'engagement et du paiement des mesures surfaciques est présenté dans le tableau suivant

Intitulé dispositif	MAQUETTE 2014 - 2021	Crédit transition	Total Maquette(14/20) +crédits transition	Montant UE programmé (€)	Montant UE programmé / Montant UE maquette (%)	Engagement	% Engagt/Programmé	Engagé/maquette	Montant UE payé	Montant UE payé / Montant UE maquette (%)
10: MAEC	7 000 000	1 721 914	8 721 914	6 339 718	73%	6 339 718	100%	73%	4 480 141	51%
11 : Aide à l'agriculture Bio	2 200 000		2 200 000	1 374 598	62%	1 374 598	100%	62%	793 906	36%
13 : Aide compensatoire aux handicaps naturels	8 000 000	2 298 000	10 298 000	7 950 510	77%	7 950 510	100%	77%	7 950 510	77%
<b>TOTAL (€)</b>	<b>17 200 000</b>	<b>4 019 914</b>	<b>21 219 914</b>	<b>15 664 826</b>	<b>73,75%</b>	<b>15 664 826</b>	<b>100%</b>	<b>73,75%</b>	<b>13 224 557 (€)</b>	<b>62,32%</b>



### Transfert de connaissance & innovation

Le programme soutient les actions permettant de former l'ensemble des acteurs du secteur agricole et forestier.

22 projets ont été réalisés pour un montant de dépenses publiques réalisées de 2,1 M€ dont 1,8 M€ FEADER :

- Des actions d'encadrement techniques (cannes, bananes, pratiques phyto, élevages)
- Des actions de diffusion de nouvelles variétés
- Des actions visant le développement de la filière banane (étude d'impact sur l'environnement, recherche agronomique, contrôle qualité...)
- Des actions de diffusion de nouvelles compétences techniques innovantes



## **Modernisation, restructuration et amélioration des performances des exploitations**

Le Programme de développement rural de la Martinique, avec plusieurs types d'opérations, permet de soutenir les investissements en faveur de l'amélioration des performances économiques, environnementales et sociales des exploitations, notamment par la rénovation des bâtiments d'élevages ou encore par la mise en place de dispositifs permettant de mieux protéger les vergers contre les aléas climatiques.

Modernisation des exploitations agricoles : 54 M€ de Dépenses publiques engagés soit 85% de la maquette pour 811 dossiers

Amélioration et modernisation des productions : 4 M€ de Dépenses publiques engagés pour 26 projets  
45M€ de dépenses publiques ont été payées entre 2014 et 2020 sur cette thématique.



## **Renouvellement des générations**

La Collectivité de Martinique, via le PDR FEADER Martinique, agit également afin d'inverser la pyramide des âges dans le domaine de l'agriculture. Il soutient l'installation de jeunes exploitants de moins de 40 ans, avec une forte proportion de jeunes soutenus ayant moins de 30 ans. De cette manière, le programme lutte contre le vieillissement de la population agricole, notamment dans les zones défavorisées, plus touchées par le vieillissement et la déprise agricole.

### *Quelques chiffres au 31 décembre 2021: [valeur cumulée 2014-2020]*

- Environ 2,3 M € d'euros de dépenses publiques programmés
- 52 bénéficiaires de moins de 40 ans
- 50 dossiers ayant bénéficié d'un paiement pour 1,5M€ de dépenses publiques



## **Développement des zones rurales : LEADER**

Au travers de la démarche LEADER, le programme soutient le développement des territoires ruraux en leur donnant la possibilité de soutenir des projets répondant aux enjeux locaux. La démarche LEADER doit représenter au moins 5% de la dotation FEADER totale du programme. Dans le cas de la CTM Martinique, cela représente une dotation de 7,05 millions d'euros (5.4% de l'enveloppe FEADER), c'est-à-dire une enveloppe permettant d'atteindre une masse critique de projets pour pouvoir véritablement agir sur les dynamiques des territoires.

3 Groupement Actions Locales GAL ont été retenus :

- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
- Cap Nord Martinique
- Espace Sud Martiniqu

Au 31/12/2021, 3 projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la stratégie LEADER dans le cadre d'une candidature LEADER ont été programmés courant 2017 pour une dépense publique de 105 000 € dont 89 250 € de FEADER.

Le dispositif LEADER connaît aujourd'hui, un rythme d'exécution relativement correct, malgré l'impact de la crise sanitaire. Après plusieurs actions de communication sur le dispositif, les dossiers déposés auprès des GAL fin 20219 - début 2020, ont permis aux territoires de rattraper leur retard de consommation:

- 52 projets programmés pour un montant de 2,5 M€ dont 2,3 M€ de FEADER.
- 44 demandes de paiement ont été traitées pour un montant de 1.1 M€ de FEADER.



### **Développement des zones rurales**

Le programme soutient le développement des zones rurales en répondant aux besoins des activités s'installant ou installées en zone rurale tant en qualité, qu'en quantité.

Le projet permet de desservir des sites stratégiques en très haut débit, dans les communes rurales de la Martinique pour améliorer les débits ADSL dans les zones les plus mal desservies et raccorder en fibre optique des sites stratégiques prioritaires (sites d'enseignement, zones d'activité, sites de santé, administrations, etc.).

- 26 sites d'amélioration des débits ADSL doivent être mis en place sur l'ensemble du territoire.
- 70 sites prioritaires doivent être raccordés en fibre optique au réseau haut débit Liane de la CTM

Le but est d'éviter la fracture numérique en améliorant les débits ADSL des quartiers les plus mal desservis et de relier en fibre optique des sites stratégiques (lycées, collèges, zones d'activité, administrations sites de santé, ect....)

Le projet consiste, pour chaque sous – répartiteur (SR) concerné à implanter une armoire de rue pour accueillir les opérateurs en raccourcissant la longueur des lignes entre les abonnés et leur équipement actif DSL (Digital Subscriber Line). Ainsi, le débit accessible par les abonnés desservis par cette zone de sous répartition peut ainsi être augmenté de façon conséquente et permettre le développement de services VDSL2 et de services intégrant le « triple Play » sur une part plus significative du territoire de la Martinique.

4,3M€ de FEADER soit 5M€ de dépenses publiques ont été engagées dans ce projet. Ce dossier connaît un taux de réalisation avec 4M€ de dépenses publiques payés.

---

## L'environnement et le Développement Durable, priorités pour la Région



L'environnement et le développement durable sont des enjeux centraux du territoire Martiniquais. Ainsi, la CTM, via le PDR Martinique, soutient fortement les actions pouvant contribuer à la **protection de l'environnement et au développement durable** dans les zones rurales.

La CTM, via le FEADER, soutient des actions visant à :



**Améliorer les richesses naturelles des territoires**



**Préserver la biodiversité et les paysages**

Afin d'y parvenir, la région a activé, des dispositifs spécifiques du PDR tels que :

ICHN (Indemnités  
Compensatoires  
Handicaps Naturels)

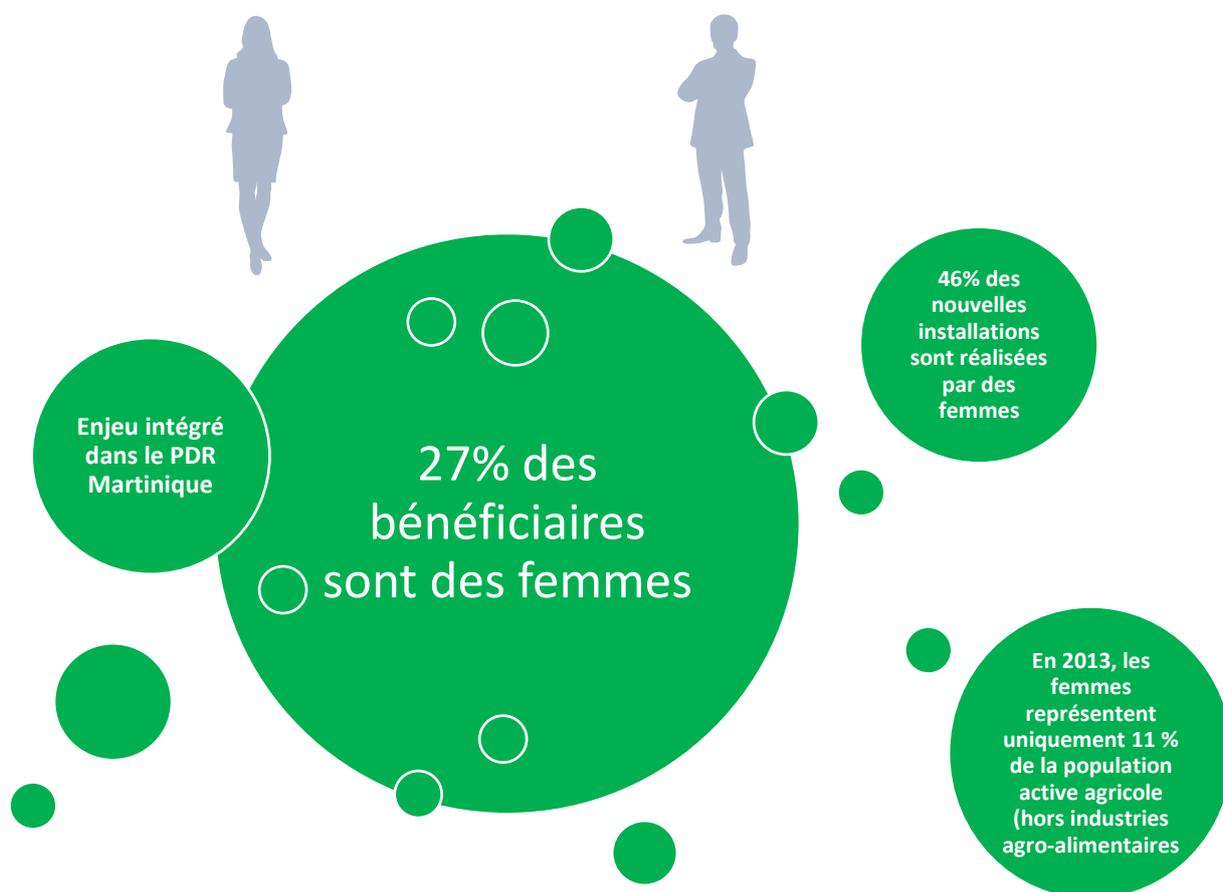
MAEC (Mesures Agro-  
Environnementales et  
Climatiques)

Agriculture biologique

---

---

## La CTM, via le FEADER, soutien l'égalité entre les hommes et les femmes



Le rôle du programme dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les espaces ruraux et agricoles est important. D'ailleurs, l'enjeu de l'emploi féminin dans les zones rurales est explicitement mentionné dans le diagnostic du territoire dressé par le programme et sur lequel il s'appuie pour développer ses actions.

De manière générale, 27% des bénéficiaires du programme sont des femmes. Par ses actions, le programme soutient les femmes de moins de 40 ans souhaitant s'installer en tant que jeunes agricultrices, ce qui favorise la diversité de la population agricole actuelle et à venir, et permet de la renouveler en promouvant la place des femmes dans l'agriculture. Les femmes sont également bénéficiaires des autres dispositifs du PDR. En outre, le système d'évaluation de l'action du PDR prend également en compte la place particulière des femmes en tant que bénéficiaires du FEADER, en identifiant des indicateurs spécifiques aux exploitantes.

## Exemples de projet soutenu par le FEADER



des fruits, et ces fruits-là quand ils sont choisis, ils sont vraiment sélectionnés.

**Pascal FEVAL**

*Maître Artisan Glacier*

### Entreprise EXCELLENCE GLACES

Située au Lamentin- Martinique, la SARL LE PATISSIER D'EXCELLENCE GLACES spécialisée dans la fabrication de glaces et de desserts traditionnels a bénéficié de l'aide européenne FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) à hauteur de 109 035€.

Une subvention injectée principalement dans l'achat d'équipements (turbines, armoires à froid négatif, pasteurisateurs...) afin de dynamiser et d'optimiser la capacité de production, de stockage et augmenter la force de vente de l'entreprise.

Dirigée par Pascal FEVAL, l'entreprise met en avant les produits agricoles de l'île.

Ce jeune martiniquais sélectionne et transforme les plantes, les fruits et les diverses épices issues de la production locale. Pascal soutient ainsi l'activité agricole et les circuits courts en se fournissant principalement chez les agriculteurs martiniquais.

Pascal est, par ailleurs, lauréat de nombreux prix dont un agrément, en 2016, pour l'affichage du label RUP (Région Ultra Périphérique) pour les « sorbets plein fruit et sorbets à base d'extraits végétaux ». Ce label est créé par la Commission européenne afin de faire connaître et de favoriser la consommation de productions ultrapériphériques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

## Des dispositifs d'information à la disposition du citoyen

Pour plus d'informations, la **CTM Martinique** met à disposition des citoyens un site internet :



<http://www.europe-martinique.com/>

Ce site est le principal canal d'information et de communication traitant des programmes européens régionaux, dont le PDR, destiné au grand public. Il présente l'ensemble des programmes européens déployés en région, un résumé de leurs stratégies ainsi que les différents contacts à effectuer pour obtenir des renseignements sur les modalités de financement ou simplement pour obtenir des informations plus précises.



De plus, l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme, que nous avons évoqué précédemment, constituent également des sources d'information sur le FEADER et le programme de développement rural.